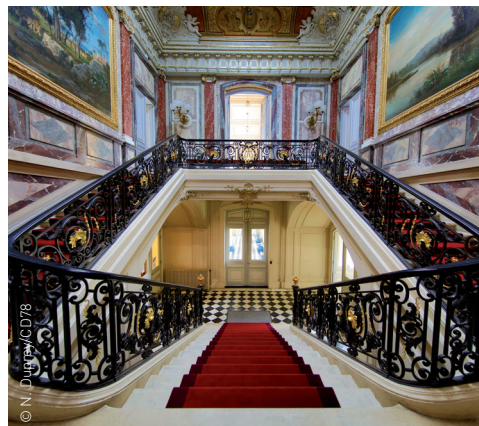




LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Si le rez de Chaussée est dévolu à la Préfecture, le Conseil départemental occupe depuis 1986, le premier étage de ce bâtiment historique. La cohabitation entre la force publique et la Préfecture n'est pas nouvelle. Cette organisation était déjà visible pendant la Révolution.



L'ESCALIER D'HONNEUR

Le grand escalier d'honneur relie la Préfecture au Conseil départemental. Sa rampe en fer forgé s'inspire du style Louis XIV, mais la technique d'assemblage par vis, diffère des rivets et clavettes utilisés sur ses modèles. On y remarque les formes S et O, qui rappellent la Seine-et-Oise. Ses murs sont revêtus de stuc imitant la pierre et rehaussé de deux imposantes toiles du XIX^e siècle. D'un côté, il y a «La Seine à Suresnes» de 1867 par E. Lambinet et de l'autre, «le fort, vue de Capri» de 1867 par F. Lanoüe.

LA PRÉFECTURE

Les bureaux du corps préfectoral occupent le rez-de-chaussée. Une importante galerie longe la cour d'honneur tandis que toutes les pièces ouvrent sur le parc, style jardin à l'anglaise. En se dirigeant vers l'est, on découvre certaines pièces historiques.

LE BUREAU DU PRÉFET

D'époque Louis XV, le bureau double-face qui meuble cette pièce, a servi au Maréchal de Mac Mahon. Une toile de 1991 signée S. Bouvier représentant le bassin de Neptune, dans le parc du château de Versailles, apporte une touche contemporaine à ce décor du XIX^e.



Le Cabinet d'audience du Préfet
© SDCI - Préfecture des Yvelines

LA SALLE À MANGER

La salle à manger de Thiers, devenue salle de réunion du Préfet a conservé son décor originel et son mobilier Ribaillier-Mazaroz en poirier noir. Le buffet vitré est un mélange des styles Renaissance et Louis XIII.

Sur les six dessus de porte, figurent des natures mortes, réalisées par les peintres Bataille et Pallandre.



Allégorie de l'Orient par E. Bataille (1867)

Le salon Thiers
© SDCI - Préfecture des Yvelines

LA SALLE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Salle des séances du Conseil départemental, le décor est principalement remarquable en partie haute. Le plafond, décoré par Petit, d'un ciel encadré par une balustrade, avec branches et feuillages, est davantage mis en valeur par la belle lumière dû aux hautes fenêtres de cette pièce.

La cheminée monumentale était à l'origine ornée d'un buste de Napoléon I^{er}. En face, « l'Allégorie de la Seine et de l'Oise » peint par G. Dubufe, a remplacé le portrait de Napoléon III.

LE SALON DES AIGLES

Quatre aigles dorés aux ailes déployées soulignent majestueusement les quatre angles de la corniche, d'où l'appellation Salon des Aigles. Elle est aussi dite salle des Pas perdus du Conseil départemental et est réservée aux réceptions officielles.



L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT ET DE LA PRÉFECTURE DES YVELINES



Yvelines
Le Département

yvelines.fr
f t y



4N 22

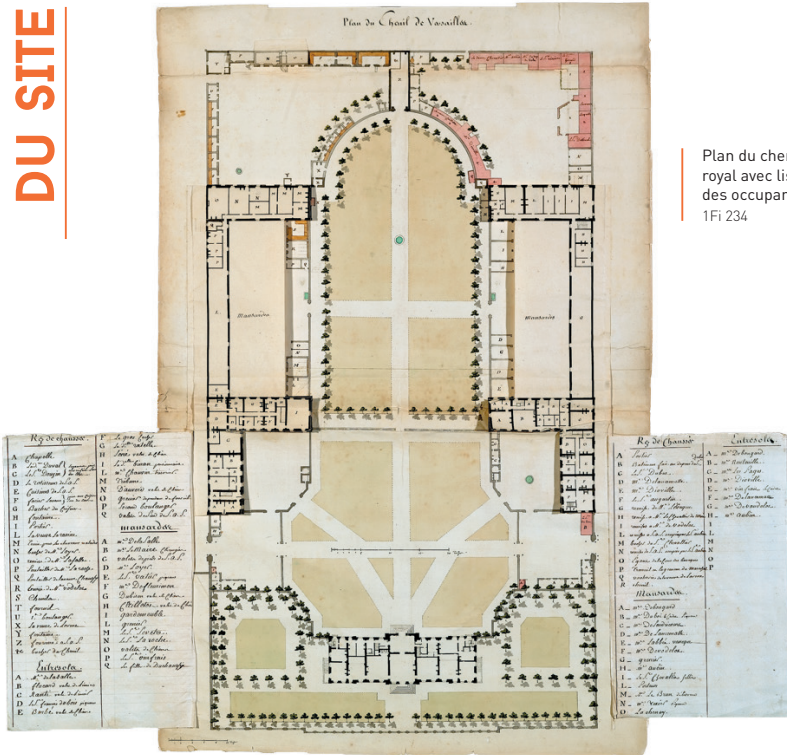
INTRODUCTION

L'hôtel de la Préfecture à Versailles est un témoin de l'histoire. Œuvre de l'architecte versaillais Amédée Manuel, l'édifice à l'allure d'un bel hôtel du XVIII^e est érigé entre 1863 et 1866 sur l'emplacement de l'ancien chenil du Roi.

Institué sous la Révolution, le département de Seine et Oise - Yvelines depuis 1968 - a été organisé en collectivités territoriales en 1871. Le préfet en assure l'autorité, jusqu'à la décentralisation en 1983, qui transfère le pouvoir exécutif du département au Président du Conseil général, Conseil départemental depuis 2015.

Le Conseil départemental règle par ses délibérations les affaires du département dans les domaines de compétences que la loi lui attribue. Il coexiste depuis 1986 avec la Préfecture, dans cet ensemble dit, Hôtel du Département et la Préfecture.

HISTOIRE DU SITE



Plan du chenil royal avec liste des occupants
1Fi 234

Vers le milieu du XVII^e siècle, Versailles, petit village abritant un pavillon de chasse de Louis XIII, devient, sous l'impulsion de Louis XIV, une ville royale avec l'installation de la cour et du gouvernement en 1682. Suivra, l'installation des équipements nécessaires au fonctionnement des instances centrales et aux activités de la cour.

Projet d'Amédée Manuel, façade principale, 1863
© 4N 21/6

LA CHASSE ROYALE

Loisir préféré de la noblesse depuis les rois Carolingiens cette activité nécessite des équipages spécialisés. Une Venerie s'avère indispensable.

LA VÉNERIE

Dès 1682, Louis XIV fait installer ce service sur une parcelle de l'avenue de Paris (actuelle Préfecture). L'ensemble comprend l'hôtel du Grand Veneur, des logements des officiers,

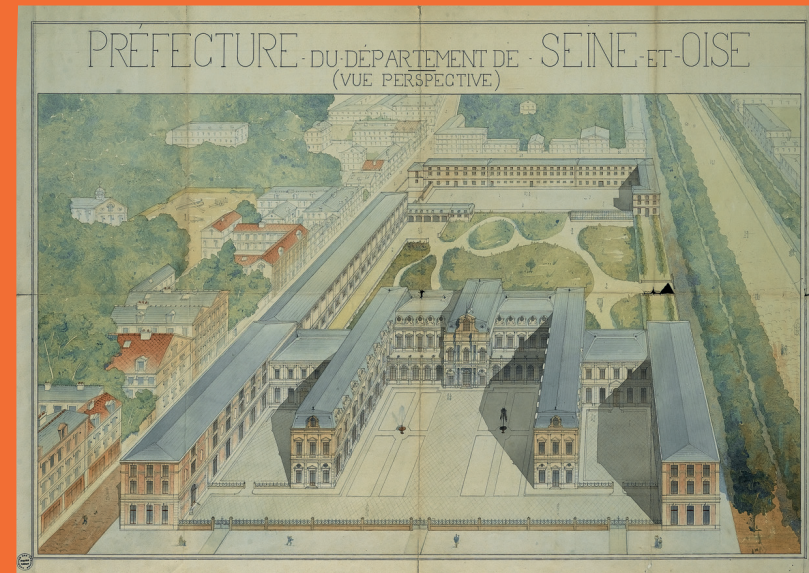
des écuries, des chenils et des bâtiments techniques. Pas moins de 300 chiens sont dévolus à la chasse. Un privilège royal, qui comme d'autres, va perdre de sa prépondérance dès le début de la révolution en 1789. La même année, l'ensemble est vidé et en 1791, l'administration départementale de Seine et Oise s'y installe.

UN BÂTIMENT DÉPARTEMENTAL

Avec le second Empire, les structures administratives ne cessent de se développer et en 1859, le projet d'une préfecture conséquente est lancé. Le département acquiert l'ancien Chenil et passe commande du nouveau bâtiment auprès de l'architecte départemental Hippolyte Blondel. Les élus ne retiennent pas son projet, et ouvrent alors un concours. C'est le projet de l'architecte Amédée Manuel qui est retenu. Les travaux débutent en septembre 1863 et s'achèvent quatre ans plus tard.

DE NOMBREUSES MUTATIONS

Les Prussiens s'y installent lors de la guerre de 1870. Ils en partent un an plus tard, moment où à Paris la Commune gronde et où le château de Versailles est transformé en musée. La préfecture devient le palais de l'Elysée, résidence des présidents de la République Adolphe Thiers, Mac Mahon et Jules Grévy, qui rapatrie l'État à Paris en 1879. La préfecture retrouve alors sa fonction première.



Projet n°14 «Fais ce que tu dois», dressé par Blondel, 1862
1Fi 234

Avant-projet de l'architecte du département pour la nouvelle préfecture, plan, 1861
4N 20/6/1